



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglø

---

## **DELIBERATION N° 06/2024/CACL**

DE LA SEANCE PLENIERE DU VENDREDI 26 JANVIER 2024 A 09H00  
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

---

### **APPROBATION DE LA CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL (CACL) ET L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU CENTRE LITTORAL (OTCL) AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

Nombre de Conseillers en exercice : 49  
Nombre de Procuration : 7

Nombre de Conseillers Présents : 33  
Date de convocation : 16 janvier 2024

**L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi vingt-six janvier à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.**

**ETAIENT PRÉSENTS** : Gilles ADELSON – Monique AZER – Julner BELIZAIRE – Dominique BERTONI – Ruth BIDIOU-CEPRIKA – Pascal BRIQUET – Louis-Mike CALUMEY – Daniel CASTOR – Jean-Philippe CHAMBRIER – Kenny CHEN-TUNG – Xavier CLERVAUX – Liser CLIFFORD – Yahya DAOUDI – Corine DIMANCHE – Michel DUBOILLÉ – Thierry ELIBOX – Christian FAUBERT – Serge FELIX – Teed GASPARD – Sandrine JACQUES – Farah GRISET-KHAN – Patrick LECANTE – Roland LOE-MIE – Yolande MILZINK-CINCINAT – Claude PLENET – Stéphanie PREVOT-BOULARD – Anne-Michèle ROBINSON – Héléne SERVIUS – Rolande SILEBER – Serge SMOCK – Eliodore TORVIC – Sandra TROCHIMARA – Patricia VICTOR

**PROCURATIONS** : Serge BAFAU donne procuration à Christian FAUBERT – Claire CHINON donne procuration à Rolande SILBER – Albanie CIPPE donne procuration à Anne-Michèle ROBINSON – Nadine COLIN donne procuration à Ruth BIDIOU-CEPRIKA – Phong LY donne procuration à Serge SMOCK – Magali ROBO donne procuration à Kenny CHEN-TUNG – Corinne SIGER donne procuration à Monique AZER

**ETAIENT ABSENTS** : Seedna DELAR – Eugène EPAILLY – Nestor GOVINDIN – Elaine JEAN – Chester LEONCE – Mikaël MANCÉE – Tineffa NAÏSSO – Héléne PAUL – Axel RINO

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Corine DIMANCHE

40 POUR	Gilles ADELSON – Monique AZER – Julner BELIZAIRE – Dominique BERTONI – Ruth BIDIOU-CEPRIKA – Pascal BRIQUET – Louis-Mike CALUMEY – Daniel CASTOR – Jean-Philippe CHAMBRIER – Kenny CHEN-TUNG – Xavier CLERVAUX – Liser CLIFFORD – Yahya DAOUDI – Corine DIMANCHE – Michel DUBOILLÉ – Thierry ELIBOX
---------	---

	<p>– Christian FAUBERT – Serge FELIX – Teed GASPARD – Sandrine JACQUES – Farah GRISET-KHAN – Patrick LECANTE – Roland LOEMIE – Yolande MILZINK-CINCINAT – Claude PLENET – Stéphanie PREVOT-BOULARD – Anne-Michèle ROBINSON – Hélène SERVIUS – Rolande SILEBER – Serge SMOCK – Eliodore TORVIC – Sandra TROCHIMARA – Patricia VICTOR</p> <p><b>Serge BAFAU – Albanie CIPPE – Claire CHINON – Nadine COLIN – Phong LY – Magali ROBO – Corinne SIGER</b></p>
0 CONTRE	
0 ABSTENTION	

Le Conseil Communautaire,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le code du Tourisme, articles L133-1 à L133-3- ;

**Vu** la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral modificatif N°1 n° 316/2D/1B du 21 février 2005 portant extension des compétences ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral modificatif N° 3179/2D/1B du 5 décembre 2007 portant définition de l'intérêt communautaire de la communauté de communes du centre littoral ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 312/2D/1B du 18 février 2008 portant transfert de la compétence des déchets ménagers à la communauté de communes du centre littoral ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 1001/ SG/2D/1B du 18 mai 2009 portant transfert de la compétence réalisation et gestion d'une fourrière animale ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 436-1/SG/2D/1B du 18 mars 2011 portant transfert de compétences, en vue de la création ultérieure d'une Communauté d'Agglomération ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 2060/SG-2D-1B/2013 du 19 novembre 2013 relatif aux modalités financières définitive accompagnant le transfert de la compétence « transport scolaire » du Conseil général de la Guyane à la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 154-CBC-20 du 29 juillet 2020 portant approbation des compétences transférées et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral ;

**Vu** la Délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

**Vu** la délibération N° 117/2016/CACL en date du 29 septembre 2016 relative à la modification des statuts de la CACL ;

**Vu** la délibération N°143/2017/CACL en date du 21 décembre 2017 portant création d'un office de tourisme communautaire de la CACL et à l'approbation de ses statuts ;

**Vu** la délibération N°170/2018/CACL en date du 21 décembre 2018 portant modification de l'article 1 et 5 des statuts de l'OTCL ;

**Vu** la délibération n°68/2019/CACL en date du 18 avril 2019 portant approbation de la convention d'objectifs et de moyens 2019-2021 entre la CACL et l'office de tourisme communautaire du Centre littoral ;

**Vu** l'avis favorable de la Commission « Développement économique » du lundi 04 décembre 2023 ;

**Vu** l'avis favorable de la Commission Finances/Fiscalité en date du 22 janvier 2024 ;

**Vu** l'avis favorable de la réunion de Bureau en date du 24 janvier 2024 ;

**Vu le Rapport N° 06/2024/CACL** relatif à l'approbation de la convention d'objectifs et de moyens entre la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral et l'Office de Tourisme Communautaire du Centre Littoral au titre de l'année 2024 ;

**Considérant** que la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral et l'Office de Tourisme unissent leurs efforts pour contribuer au développement du tourisme afin de valoriser le territoire de la CACL constitué de ses six communes ;

**Considérant** que la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2019-2021 signée entre la CACL et l'OTCL est arrivée à son terme ;

**Considérant** la nécessité d'approuver dans une nouvelle convention les modalités actualisées de ce partenariat qui porte d'une part sur la collaboration entre les deux entités, d'autre part sur les moyens dont l'Office bénéficie en soutien pour assumer l'ensemble de ses missions ;

**Considérant** le projet de convention d'objectifs et de moyens entre la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral et l'Office de Tourisme Communautaire du Centre Littoral au titre de l'année 2024 en annexe,

**Entendu** l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

## DECIDE

### **ARTICLE 1<sup>ER</sup>**

De prendre acte du Rapport N° 06/2024/CACL relatif à l'approbation de la convention d'objectifs et de moyens entre la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral et l'Office de Tourisme Communautaire du Centre Littoral au titre de l'année 2024 ;

### **ARTICLE 2**

D'approuver le projet de convention d'objectifs et de moyens entre l'Office de Tourisme Communautaire du Centre littoral et la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral au titre de l'année 2024 ainsi que les conventions annexes ;

### **ARTICLE 3**

D'autoriser le Président à procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes ;

### **ARTICLE 4**

D'autoriser le Président sur ces bases, à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

*Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cayenne sis 7 Rue Victor Schoelcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.*

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,  
Le vendredi 26 janvier 2024

**POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME**

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

**Serge SMOCK**